

Communiqué de presse

Mercredi 11 décembre 2013

Refus net de l'initiative sur les salaires minimums

L'économie salue le vote clair du Conseil national

À l'instar du Conseil fédéral et du Conseil des États, le Conseil national refuse par 128 voix contre 59 l'initiative des syndicats sur les salaires minimums. Celle-ci entend introduire en Suisse un salaire minimum de 4'000 francs par mois dicté par l'État, ce qui en ferait le plus élevé du monde. Cette initiative est dangereuse à plusieurs égards : la politique salariale ne concerne pas l'État, mais les partenaires sociaux, sans compter que l'initiative menace des emplois faiblement rémunérés.

Un des éléments clés du marché du travail helvétique est le dialogue entre les entreprises, leurs employés et les partenaires sociaux. L'initiative sur les salaires minimums met délibérément en question ce dialogue. En effet, elle prévoit que l'État prescrive aux entreprises leur politique salariale. Introduire un salaire minimum de 22 francs par heure dicté par l'État dans toute la Suisse ne tient pas compte des différences en termes de niveaux de salaires et de prix d'une région à l'autre ni des spécificités des branches. Des emplois seraient supprimés dans des régions structurellement faibles et des processus de travail à forte intensité de main-d'œuvre seraient automatisés. Le chômage augmenterait dans le segment des travailleurs peu qualifiés.

Des effets néfastes pour les travailleurs peu qualifiés

Les auteurs de l'initiative prétendent vouloir aider les employés à bas salaire. Ce sont au contraire les travailleurs peu qualifiés qui feraient les frais de cette mesure, car les emplois concernés ne seraient plus rentables. L'initiative sur les salaires minimums toucherait en particulier les personnes qui entrent sur le marché du travail, dès lors qu'elles auraient plus de difficultés à entrer dans la vie active.

Un salaire minimum encourage le travail au noir et fait grimper les prix

L'instauration d'un salaire minimum légal, le plus élevé du monde, augmente le recours au travail au noir. Des cotisations sociales passeraient à la trappe, ce qui n'est ni dans l'intérêt des travailleurs ni dans celui des assurances sociales. Le salaire minimum affecterait cependant aussi les consommateurs. En effet, des salaires supérieurs font inévitablement augmenter les prix des biens produits. Les perdants seraient une fois de plus les bas salaires, qui malgré des salaires supérieurs, n'auraient pas un pouvoir d'achat supérieur. Les retraités ainsi que tous les bénéficiaires de transferts étatiques seraient aussi perdants dans la mesure où les rentes et les aides n'augmenteraient pas.

Pour toutes questions :

Roland Müller, directeur de l'Union patronale suisse, 079 220 52 29

Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam, 079 285 47 09

Cristina Gaggini, directrice romande d'economiesuisse, 078 781 82 39